

Le Directeur général de Bordeaux INP

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L711-7, L.712-2, L.713-1 et L. 717-1 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 9 et 10 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 10, 11, 23 et 25, ainsi que son annexe 1, notamment ses articles 3-1 et 3-2 ;
- Vu** le règlement intérieur de La Prépa des INP de Bordeaux, notamment son article III-1 ;
- Vu** l'arrêté n°030/2021 du directeur général de Bordeaux INP en date du 22 février 2021 portant organisation de l'élection du Directeur de La Prépa des INP ;
- Vu** l'arrêté n°035/2021 du directeur général de Bordeaux INP en date du 17 mars 2021 portant recevabilité de la candidature de M. Kevin CAIVEAU à l'élection du Directeur de La Prépa des INP ;

Considérant le procès-verbal des opérations électorales en date du 25 mars 2021

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les résultats du scrutin du jeudi 25 mars 2021, relatif à la proposition par le conseil de La Prépa au Directeur Général de Bordeaux INP d'un directeur de La Prépa, sont les suivants :

- Nombre de votants : 12
- Nombre de suffrages exprimés : 11
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de voix recueillis par M. Kevin CAIVEAU : 11.

Article 2

M. Kevin CAIVEAU est nommé directeur de La Prépa des INP de Bordeaux.

Son mandat court à compter du 18 août 2021, pour une durée de cinq ans.

Article 3

La directrice générale des services de Bordeaux INP et la directrice de La Prépa des INP de Bordeaux en cours de mandat sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4

Le présent arrêté est transmis à la rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine.

Il est publié par voie d'affichage dans les locaux de La Prépa des INP de Bordeaux et par voie de mise en ligne sur le site extranet de Bordeaux INP.

Fait à Talence, le 26 mars 2021

Le Directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU

